

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 21 décembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 117 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHIAN - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - André GLINKA-HECQUET - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT représentée par Janine MARY - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre GIORGI représenté par Marlène PREVOST - Martine GOELZER représentée par Véronique PRADEL - Régine GOURDIN représentée par André GLINKA-HECQUET - Annie GRIGORIAN représentée par Andrée GROS - Nathalie LAINE représentée par Lionel VALERI - Laurent LAVIE représenté par Grégory PANAGOUDIS - Christophe MASSE représenté par Eugène CASELLI - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Marine PUSTORINO représentée par Laure-Agnès CARADEC - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Claudette MOMPRIVE - Maxime TOMMASINI représenté par Daniel HERMANN - Cédric URIOS représenté par Roland MOUREN - Patrick VILORIA représenté par Guy MATTEONI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BENEDETTI - Jacques BESNAÏNOU - Laurent COMAS - Yann FARINA - Bruno GILLES - Roland POVINELLI.

Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 006-1683/15/CC

■ Promotion économique du territoire de Marseille Provence Métropole dans les salons professionnels et économiques

DPEATSV 15/14194/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Conformément à sa stratégie de développement économique et dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, Marseille Provence Métropole met en place des opérations de promotion économique pour attirer les porteurs de projet et favoriser leur implantation.

Les parcs d'activités des Florides, de la Plaine du Caire, d'Athélia, des Aiguilles, d'Empallières ou de Gémenos pour les principaux, sont des sites d'activité qui représentent, au cœur d'un territoire en pleine mutation économique, la volonté de Marseille Provence Métropole de renforcer son attractivité. De même, tout au long de ces quinze dernières années, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole s'est engagée pour le dispositif des zones franches urbaines. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le nouveau dispositif des zones franches urbaines-territoires entrepreneurs est entré en application, et ce, pour une durée de six ans (2015-2020). Les entreprises qui s'implantent dans ces zones bénéficient toujours d'exonérations.

Afin de soutenir sa dynamique économique et de lutter contre les entraves structurelles : déficit d'emplois, taux de chômage important, et surtout dans un contexte économique difficile, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole assure la promotion de son territoire notamment en participant à des salons professionnels et économiques.

En 2015, avec cet objectif, la Communauté Urbaine a participé à des manifestations pour maintenir son action de proximité en faveur de l'attractivité du territoire et du développement économique et pour remplir son rôle d'animateur du dispositif ZFU.

Au-delà des grands salons pour lesquels la Communauté Urbaine est maître d'ouvrage et qui font l'objet de délibérations spécifiques (MIPIM à Cannes en mars, SIMI à Paris en décembre, Salon des Entrepreneurs Marseille Provence en octobre), les actions réalisées en 2015 sont les suivantes :

- Le Forum MXL, les 21 et 22 mars 2015, salon destiné à aider les futurs chefs d'entreprises à structurer leurs démarches de création et à concrétiser leurs projets tout en aidant les entreprises existantes à se développer. Au cours de ces deux jours, Marseille Provence Métropole a accueilli une cinquantaine d'entrepreneurs ayant une activité ou en voie de création d'activité, souhaitant des informations sur le nouveau dispositif des zones franches urbaines-territoires entrepreneurs ou souhaitant s'implanter en bénéficiant des atouts du territoire. Le Forum MXL a accueilli 200 professionnels et 60 exposants et a permis aux 2 700 visiteurs d'avoir des renseignements précieux pour la création ou le développement de leurs activités professionnelles.
- Le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace – Paris Le Bourget qui a eu lieu du 15 au 21 juin 2015. Ouvert aussi bien aux professionnels qu'au grand public, le salon a reçu plus de 350 000 visiteurs, ce salon reste le plus grand salon au monde consacré à l'industrie aéronautique et spatiale. Sur un stand commun de 320 m², intitulé « Provence Alpes Côte d'Azur-The place to take

Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015

off », Marseille Provence Métropole a valorisé le dynamisme du Technoparc des Florides à Marignane et a lancé officiellement le projet Henri Fabre.

- La première édition du Trophée des entrepreneurs positifs. Organisée par la CGPME en partenariat avec Véolia et EDF, la manifestation a eu lieu le 2 juillet 2015. Avec 50 acteurs économiques et institutionnels du département, elle a récompensé et mis en lumière des dirigeants d'entreprises, des artisans, des commerçants de notre territoire. La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a soutenu l'événement afin de promouvoir les entreprises du territoire.
- La quinzaine de l'économie numérique, les « French Tech Weeks » qui s'est déroulée du 24 septembre au 4 octobre. Organisées par l'association Medinsoft, en charge de la gouvernance opérationnelle d'Aix-Marseille French Tech, les French Tech Weeks fédèrent l'ensemble des acteurs de l'écosystème digital et des institutionnels du territoire. La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a participé activement à cet événement en soutenant notamment la cinquième édition du Marseille Web Fest qui est le rendez-vous européen et international des professionnels de l'audiovisuel du digital et des nouveaux contenus à Marseille.
- Les deuxièmes rencontres euroméditerranéennes du crowdfunding. La manifestation s'est tenue le 5 novembre 2015. Organisées par Pop finance, ces rencontres facilitent la mise en relation entre financeurs et financés. Mode de financement moderne qui bouscule la finance traditionnelle, le crowdfunding a démontré tout l'intérêt de favoriser l'essor de finances alternatives sur le bassin euro-méditerranéen. La Communauté Urbaine a soutenu ces rencontres porteuses d'innovation sociale en direction des créateurs d'entreprise.
- La mission « Nettowaaku ». Conduite par la jeune Chambre Economique de Marseille, la mission a pour objectif de créer un réseau professionnel et amical entre Marseille et la ville côtière de Kanazawa au Japon pour faire rayonner l'excellence de Marseille et de sa métropole auprès des japonais et des jeunes entrepreneurs du monde entier lors du congrès mondial de la Junior Chamber International qui s'est déroulée à Kanazawa du 3 au 8 novembre 2015. En charge de l'attractivité du territoire et de son rayonnement international, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a accompagné la Jeune Chambre Economique de Marseille dans cette initiative qui a célébré entre autres le centième anniversaire de la Chambre.
- Les Forums Emploi Marseille Nord ZFU et Vallée de l'Huveaune qui se sont respectivement déroulés les 5 et 19 novembre 2015. Avec un objectif partagé de permettre aux demandeurs d'emplois de rencontrer sur une demi-journée des entreprises qui recrutent et qui sont implantées dans ces deux territoires, les deux manifestations ont réuni plus de 3 000 visiteurs.

Dans le but de maintenir son action de promotion économique du territoire et son soutien aux acteurs économiques, Marseille Provence Métropole participera aux éditions 2016 de tous ces événements. Marseille Métropole participera également en 2016 à tout événement susceptible de lui permettre d'accroître sa visibilité et son rayonnement.

Il est proposé au Conseil d'affecter un budget de 80 000 euros TTC maximum pour la participation de Marseille Provence Métropole à ces salons économiques et professionnels ainsi qu'à toute autre manifestation permettant de mettre en valeur le développement économique de son territoire et de ses entreprises.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015

- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- La nécessité d'organiser et de participer à différentes manifestations pour favoriser la promotion économique du territoire.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée l'affectation d'une somme de 80 000 euros TTC maximum, pour la participation de Marseille Provence Métropole aux événements économiques et professionnels lui permettant de promouvoir son territoire.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, ou son représentant, est autorisé à signer tout document relatif à la participation à ces différentes manifestations de promotion économique.

Article 3 :

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2016 de Marseille Provence Métropole: Article 6233 foires et manifestations- Fonction 90 – Sous-Politique B 330.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Développement Économique
Zones d'Aménagement Concerté

Patrick BORÉ

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement économique et emploi

Gérard CHENOZ

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

**Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015**